Image not found or type unknown

Peut on s'opposer à la vente d'un terrain sans bornage?

Par **nonochat**, le **29/06/2021** à **22:00**

Bonjour,

Notre probleme est le suivant,

Ma mere à recu un terrain en donation de sa mere qui borne avec sa soeur.

elles sont 3 à avoir recu un donation . Une d'entre elle a deja vendu sans probleme .

L'autre a deja construite sur la partie .elles sont toutes leurs titre de propriete.

Ma mere veut vendre son terrain ;elle demande au geometre expert d'intervenir.

Une de ses soeur , celle qui à construit refuse de signer le bornage amiable.

Question peut on vendre avec une partie du bornage fait ?

Par **youris**, le **30/06/2021** à **10:22**

bonjour,

à ma connaissance, le bornage d'un terrain préalablement à la vente n'est pas obligatoire mais c'est conseillé et l'acquyéreur peut l'exiger.

voir ce lien :

vendre un terrain non borné

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés